

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1891

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

SUCCESSEUR DE FR. GOBBAERTS

*Rue de la Limite, 21.*

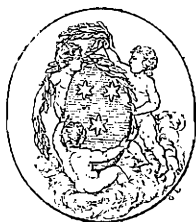
---

1891

## UN CACHET INÉDIT

GRAVÉ PAR

THÉODORE VAN BERCKEL



Il y a douze ans environ (année 1879) le *Messager des sciences historiques de Belgique* publiait un cachet gravé par Théodore van Berckel pour sa fille Théodora qui le légua à son parent, le propriétaire actuel, M. Jules Nollée de Noduwez, diplomate honoraire belge. Ce cachet est fort bien décrit, mais il n'est pas exact de dire qu'il est *le seul* qu'ait gravé Théodore van Berckel. Nous avons déjà fait connaître que ce merveilleux artiste burina le scel et le contre-scel du conseil de Gueldre (1) et exécuta, en 1794, outre une estam-

(1) *Revue belge de numismatique*, 1887, p. 71.

pille pour le trésor royal, un grand et un petit cachet aux armes de l'empereur François II (1). Voilà donc cinq cachets dus au graveur général de la Monnaie de Bruxelles. Aujourd'hui nous venons décrire un sixième cachet qui n'est certes pas le moins remarquable.

Nous espérons que ce ne sera pas le dernier que nous aurons à signaler. Il est probable, en effet, que van Berckel, graveur des sceaux et cachets de l'empereur, a eu plusieurs fois l'occasion d'exercer son talent dans cet art sigillaire où il ne devait pas être inférieur à l'habileté qu'il prodiguait dans la gravure des médailles.

Il existe à la Monnaie de Bruxelles, dans la collection des coins et poinçons de l'État belge, un poinçon qui est décrit par M. Ch. Piot de la manière suivante : « Cartouche vide, soutenu par « trois petits génies, dont l'un est assis, l'autre « tend une couronne, et le troisième une guir-  
« lande (2). (Collection van Berckel) ».

Cette description est à peu près exacte, car ce n'est pas une couronne que tient un des trois génies mais l'extrémité de la guirlande qui tourne autour du cartouche et du bras de l'autre génie.

Le poinçon de cette composition si gracieuse a servi, il y a quelques années, à former le coin de

(1) *Revue belge de numismatique*, p. 472.

(2) *Catalogue des coins, poinçons et matrices*, dressé par M. Ch. Piot, 2<sup>e</sup> édit., Bruxelles, 1880, p. 197; nos 1696 à 1698.

l'avvers du jeton octogonal du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles. Le cartouche vide a été rempli par les attributs des lettres et des arts : sur un piédestal une lampe romaine ; au dessous, une équerre, une palette et un chapiteau.

Ce poinçon a encore été utilisé pour le revers du jeton de présence à l'assemblée générale annuelle de notre Société de numismatique, en 1871. Sur l'écusson ovale on lit la date du 2 juillet 1871. M. R. Chalon fit dessiner ce jeton et en donna une courte description dans la *Revue* de l'année 1872, page 127. Mais c'est à tort que M. Chalon pensait que le poinçon gravé par van Berckel était resté jusqu'alors sans emploi. Ce poinçon a été fait pour confectionner un cachet aux armes de van Berckel, actuellement en possession d'un boulanger de Bois-le-Duc, descendant par les femmes du célèbre graveur général (1).

Le cartouche ovale soutenu par les génies porte les armes des van Berckel : d'azur à trois étoiles d'or. Le petit génie qui tient cet écusson des deux mains est assis sur un nuage, et ses compagnons marchent sur le même nuage. Ainsi s'explique la pose de ces trois génies qui paraît peu naturelle

(1) Les van Berckel n'existent plus à Bois-le-Duc. Théodore van Berckel a laissé deux filles qui sont mortes sans s'être mariées. Elles furent enterrées au cimetière de Saint-Josse-ten-Noode (le vieux cimetière). Une pierre tombale placée contre une muraille portait ces mots : famille Knein et van Berckel (renseignement donné par M. Jules Nollée de Noduwez).

sur le poinçon où ils ne sont pas soutenus. Cela prouve aussi que ce poinçon n'a été employé que pour obtenir une matrice qu'il fallait achever. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner un instant le fac-simile, ci-dessus publié, du magnifique cachet dont nous parlons.

Nous tenons, en terminant, à remercier vivement notre collègue M. le chevalier de Grez de Bois-le-Duc et notre ami M. le chevalier Gustave de Stuers, qui ont eu l'obligeance de nous communiquer une empreinte de ce remarquable cachet inédit de van Berckel.

GEORGES CUMONT.

---